

Une subvention qui crée la polémique

Marisa Faion

Le Parisien, lundi 03 avril 2006

POLEMIQUE sur fond de débat sur la laïcité au dernier conseil municipal d'Asnières.

L'opposition, droite et gauche confondues, s'est interrogée sur l'opportunité d'une subvention de 24 000 € en direction de l'Association culturelle d'entente d'Asnières (Acea) dont l'adresse correspond à celle de la mosquée Al-Hidaya Al-Islamiya. Les élus soupçonnent la ville d'utiliser ainsi un moyen détourné pour participer au financement de la construction de la future mosquée de 1 800 m².

« Vous déclarez qu'il s'agit d'une association d'utilité publique alors qu'elle a été seulement créée l'an dernier et qu'il faut trois ans pour obtenir cette reconnaissance, s'est interrogé le conseiller municipal MNR Hubert Massol, en s'adressant au maire, Manuel Aeschlimann. Il n'y a pas non plus d'indication sur le nombre d'adhérents et l'objet social reste flou ; pour du soutien scolaire, je trouve que 24 000 €, c'est un peu disproportionné. »

Un argument repris par les socialistes : « C'est quatre fois plus que l'attribution faite au club des Chardons qui accueille un nombre supérieur d'enfants », a souligné Luc Berard de Malavas.

L'ex-adjoint au commerce, Laurent Martin Saint-Léon, connu pour ses positions anti-communautaristes, a enfoncé le clou : « **Vous contournez la loi de 1905 qui n'autorise pas le financement des lieux de culte, par le biais d'une association culturelle, a-t-il affirmé. Vous avez tenté de le faire en catimini en joignant cette délibération aux affaires générales. Or la construction de la mosquée est un problème qu'il faut aborder avec humanisme et intelligence car cette construction va modifier la vie de tout un quartier.** »

« C'est une association culturelle »

Attaqué, le député-maire UMP a riposté : « Faites attention de ne pas en faire une chose politique, ce pourrait être discriminatoire. C'est une association culturelle et elle n'a pas pour vocation de financer la mosquée. Nous avons une approche objective. Je ne connais pas un maire qui refuserait une subvention à une association culturelle. » Et l'adjointe Marie-Dominique Aeschlimann de préciser : « Sur les 1800 m², 670 m² seraient affectés à l'association culturelle ; 118 enfants seraient reçus dans le cadre de l'activité de soutien scolaire. Par ailleurs, des cours d'alphabétisation pour les femmes étrangères seraient assurés en partenariat avec la Maison des femmes. D'autres financements seront mobilisés, comme le Fonds social européen... » Outre le soutien scolaire, on retrouve dans le rapport moral de l'association remis par la ville des actions humanitaires comme l'organisation de repas chauds l'hiver, l'accompagnement administratif des seniors et l'accueil des SDF...